

LIMOGES MÉTROPOLÉ

ARRÊTÉ

Le Président de Limoges Métropole

du 5 février 2025

Portant délégation de signature à Mme Valérie LAURENT-ROUX, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle ressources à Limoges Métropole

N° 26227

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er : En l'absence du Directeur général des services, délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 551-9 du Code général des collectivités territoriales, à Mme Valérie LAURENT-ROUX pour la signature de tous documents à l'exception de ceux relatifs à l'élection, aux élections municipales et aux élections d'ordre national.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté prend effet uniquement pour la période du vendredi 01 février 2025.

ARTICLE 3 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté lequel sera publié sur le site internet de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, au siège de Limoges Métropole

Signé électroniquement le 05/02/2025

Publié le mercredi 05 février 2025

Cet arrêté fera également l'objet d'une notification aux personnes intéressées.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité.

Accusé de réception : 05/02/2025
Accusé de réception : 05/02/2025
Accusé de réception : 05/02/2025

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Valérie LAURENT-ROUX, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle ressources à Limoges Métropole

1 DOCUMENT - Publié le 5 Février 2025



26227.pdf
(.pdf, 153,7 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**